

2. Bilan de participation aux ateliers pays

Ce sont au total seize pays qui ont organisé des ateliers préparatoires, ateliers auxquels ont assisté en moyenne une trentaine de participants. Grande aura été leur diversité de formats : certains se sont tenus en présentiel, d'autres en distanciel, certains durant quelques heures, d'autres pendant plusieurs jours. Au Sénégal a par exemple été organisée par le réseau DyTAES¹ une expédition de près d'un mois avec plusieurs étapes au cœur du Sénégal rural dans le but de consulter les acteurs engagés dans la transition agroécologique, pour parvenir ensuite à la rédaction d'une note pour les décideurs.

Les deux thématiques qui ont été le plus traitées par les pays sont celles du changement climatique et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, démontrant un intérêt plus fort des acteurs de ces pays pour ces questions. À titre d'exemple, ce sont près de 290 personnes qui ont travaillé sur la thématique de la sécurité alimentaire, durant 8 jours de travail.

Présentation des principaux résultats pour les 8 thèmes (OSS)

Ce sont au total quatre experts environnementalistes et trois experts en communication de l'Observatoire du Sahara et du Sahel qui ont été mobilisés pour analyser les 16 rapports rédigés à la suite de la tenue des ateliers nationaux. Un travail de synthèse a ensuite été effectué, synthèses à partir desquelles vont être produites 8 fiches sur les 8 thématiques traitées.

Mme Nadia Khammari de l'OSS a tout d'abord insisté sur la parfaite adéquation entre les objectifs de la dynamique Désertif'actions 2022 et la stratégie 2020-2030 de l'OSS, qui se penche sur les thématiques de la terre, de la biodiversité, du climat et de l'eau. L'Observatoire, au-delà de vulgariser les avancées de la science en matière de gestion durable des terres et d'agroécologie, cherche à favoriser le partage d'expérience entre pairs, et à mettre en avant les bonnes pratiques et les leçons tirées des projets pilotes menés sur le terrain. L'OSS fête cette année son trentième anniversaire, ce qui donne lieu à l'organisation de différentes manifestations et temps forts tout au long de l'année pour porter durant les grandes rencontres internationales, notamment durant la COP15 désertification, un plaidoyer en faveur des populations les plus diverses possibles.

Mme Kaouther Hamrouni a quant à elle insisté sur la pertinence de l'agroécologie pour mettre en œuvre l'Agenda 2030 des Nations Unies et atteindre les différents Objectifs de Développement Durable (ODD).

¹ Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal



De l'analyse des rapports est sorti un certain nombre de cibles et messages communs aux huit thématiques. Les organisations de la société civile demandent :

Aux gouvernements :

- L'inclusion de l'agroécologie dans les stratégies climat (mesure d'adaptation au changement climatique et solution juste de développement local)
- La mise en place des cadres politiques et juridiques qui soutiennent l'agroécologie et les agriculteurs familiaux
- L'assurance de la cohérence des politiques en supprimant les incitations perverses à une agriculture non durable

Au domaine de la recherche / de l'éducation :

- L'intégration de l'agroécologie dans l'enseignement universitaire, la recherche scientifique et les centres agricoles
- La mise en place d'une plateforme des connaissances sur l'agroécologie
- La promotion de l'agroécologie à travers les *Farm Field Schools*

Aux organisations internationales et aux bailleurs de fonds :

- Le renforcement et la facilitation de l'accès au financement pour les pratiques agroécologiques (subventions et aides)
- L'invitation de l'UNCCD et l'UNFCC et les autres organisations internationales et régionales d'adhérer à l'initiative de passage à l'échelle supérieure d'agroécologie de la FAO ([Initiative de passage à l'échelle supérieure de l'agroécologie](#)).



Les échanges avec les participants, qui ont suivi la présentation transversale des résultats, ont porté sur :

❖ **La prise en compte de l'agroécologie comme solution face à la malnutrition infantile**

La thématique de la malnutrition infantile a été évoquée lors de plusieurs ateliers préparatoires, notamment dans les pays de l'Ouest africain, ainsi qu'en Inde. Ce phénomène aujourd'hui en progression exponentielle dans de nombreux pays freine considérablement le développement de ces derniers. La culture de moringa oléifère est alors présentée comme une solution pertinente pour lutter contre ce fléau, la plante étant connue pour ses grandes qualités nutritives et sa capacité à pousser dans des conditions climatiques difficiles. La culture de cet arbre constituerait ainsi une contribution locale de taille à la lutte contre la malnutrition infantile.



❖ **La nécessité d'investir dans des infrastructures de désenclavement pour rendre possible le développement de l'agroécologie**

Les participants ont mis l'accent sur la nécessité pour les Etats, les pouvoirs publics et le secteur privé local, d'investir dans le développement d'infrastructures de transport, d'énergies renouvelables, d'accès à l'eau, de communication, permettant de désenclaver les zones touchées par la dégradation des terres (réfrigération des produits, acheminement de la production, informations sur la météo etc). La diversification des chaînes de valeur, et par conséquent des sources de revenus des agriculteurs, apparaît comme l'une des manières d'inciter les pouvoirs publics à investir économiquement dans les terres concernées. C'est aussi l'importance de la planification territoriale et communale qui est ici soulignée.

❖ **Sécuriser les droits fonciers, une nécessité première pour le développement de l'agroécologie**

Si les règles et les droits en la matière diffèrent selon les pays, l'accès à la terre, notamment pour les populations les plus vulnérables, apparaît comme un enjeu fondamental pour que les paysans investissent dans la transition agroécologique.

Présentation des enjeux de la COP15 de la CNULCD

Cette année se tiendra au mois de mai 2022 à Abidjan la 15^{ème} session de la Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification (CNULCD). Adoptée le 17 juin 1994 à la suite du Sommet de la Terre de Rio (1992), elle fait partie des trois Conventions sur l'environnement avec les Conventions sur le Climat et la Biodiversité. Les principaux objectifs de la CNULCD sont de lutter contre la désertification et les effets de la sécheresse dans les pays touchés, en particulier sur le continent africain. En 2017, elle compte 196 États Parties, ce qui en fait la Convention de Rio la plus ratifiée, bien qu'elle ne soit pas la mieux connue du public.

Durant cette session seront examinés les progrès réalisés au titre de la Convention sur les thématiques suivantes :

- Migration
- Sécheresse
- Égalité des genres
- Tempêtes de sable et de poussière
- Occupation des terres (foncier)
- Neutralité en matière de Dégradation des Terres.

❖ **Migration**

Sera étudié le rôle positif que les mesures prises au titre de la Convention peuvent jouer dans la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse en tant que facteur de migration.



Atelier de travail sécurité alimentaire et nutritionnelle

Facilitation : Sébastien Chailleux (CARI) / Rapportage : Jérôme Enjalbert (CARI)

1. Introduction et contexte

Les chiffres de l'insécurité alimentaire :

- Près de deux milliards de personnes souffrent de carences en micronutriments
- 159 millions d'enfants de moins de cinq ans sont atteints de malnutrition chronique
- 50 millions d'enfants de moins de cinq ans de malnutrition aiguë

La malnutrition chronique diminue depuis les années 2000, de manière inégale selon les régions du monde, mais les changements climatiques pourraient inverser la tendance et pousser plus de 25 millions d'enfants supplémentaires dans la sous-alimentation d'ici à 2050.

❖ **Constats au Burkina Faso**

- Ce sont chaque année 470 000 hectares de terres dégradées qui perdent en nutriments et qui sont soumises à l'érosion.
- En 2019, 16,4 % de la population burkinabè était sous-alimentée.
- La croissance démographique entraîne une hausse des besoins en alimentation sur des zones déjà affectées par la baisse des rendements, soumises à la dégradation des ressources naturelles et aux dommages importants liés aux pesticides.
- L'utilisation abusive des produits chimiques a occasionné des cas d'intoxication alimentaire et de pollution des sources d'eau.
- L'apparition de nouveaux besoins économiques (transformation, industries, alimentation des animaux, etc.) occasionnent une pression sur les denrées alimentaires, provoquant ainsi une concurrence avec l'alimentation humaine.

❖ **Constats au Mali**

- L'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'est exacerbée par une combinaison de chocs biophysiques et agro-climatiques affectant les cultures et l'élevage (sécheresses successives, inondations, invasions acridiennes, épizooties, etc.).
- Des chocs économiques aussi, tels que la hausse des prix sur les marchés nationaux et régionaux affectant les nombreux ménages, augmentant de manière significative leur niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle tout en diminuant fortement leurs capacités de résilience.
- À mesure que la pression pour la production vivrière monte, la taille des propriétés foncières se réduit.
- L'utilisation des engrais minéraux entraîne la dégradation des sols et l'érosion de la biodiversité de manière significative. Les méthodes organiques traditionnelles ne sont pas encouragées par les autorités, ce qui conduit à des rendements agricoles qui sont très en-deçà de la moyenne mondiale.



2. Face à ces constats, l'agroécologie comme réponse

Grâce à ses impacts positifs sur les revenus, l'emploi, la production alimentaire, la chaîne de valeur et de transformation, la consommation et la diversification, l'agroécologie répond aux prérequis de l'agriculture sensible à la nutrition.

En améliorant la diversité des productions et le contenu nutritionnel des aliments, l'agroécologie augmente la disponibilité d'aliments nutritifs au niveau de la famille et du marché, renforçant ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les méthodes agroécologiques et régénératives sont particulièrement bien adaptées aux petits producteurs de denrées alimentaires, qui s'appuient sur des pratiques à faible technicité et à forte intensité de main-d'œuvre.

La réduction de la dépendance à l'égard des intrants externes permet d'économiser de l'argent et de réduire les effets néfastes sur l'environnement, tels que la pollution des eaux souterraines, le compactage des sols, ou l'érosion.

3. Travaux du groupe : Les arguments en faveur de l'agroécologie pour faire face à l'insécurité alimentaire

❖ *L'agroécologie favorise les circuits-courts et l'autosuffisance*

- Elle suit un processus participatif qui implique un contrôle rigoureux de la production, garantissant la qualité sanitaire des produits et préservant donc la santé des consommateurs.
- L'agroécologie facilite la mise en relation entre producteurs et consommateurs et contribue ainsi à respecter un droit à l'alimentation.
- La mise en place de réserves foncières agricoles en milieu urbain permet de créer des circuits courts d'approvisionnement qui impactent le prix des produits.
- L'agroécologie contribue à garantir l'indépendance des paysans en termes de semences.
- L'agroécologie privilégie la production de denrées locales, et permet par conséquent une meilleure valorisation des produits de terroir. Elle permet également d'assurer une meilleure souveraineté alimentaire en permettant aux agriculteurs de produire ce dont les habitants de leur territoire ont besoin.

❖ *L'agroécologie a des intérêts en termes de nutrition et de santé*

- Les techniques agroécologiques permettent une durée de conservation plus longue des produits en comparaison aux produits conventionnels et confèrent une meilleure qualité nutritionnelle contribuant à lutter contre la malnutrition.
- L'association des cultures permet d'améliorer la diversité alimentaire des communautés.
- La culture des légumineuses (soja, haricot, moringa, pois d'Angole, etc.) à haute valeur nutritive contribue à diminuer la malnutrition notamment chez les enfants.



Atelier de travail neutralité en matière de dégradation des terres

Facilitation : Adeline Derkimba (CARI) / Rapportage : Christophe Brossé et Ceyda Sen (CARI)

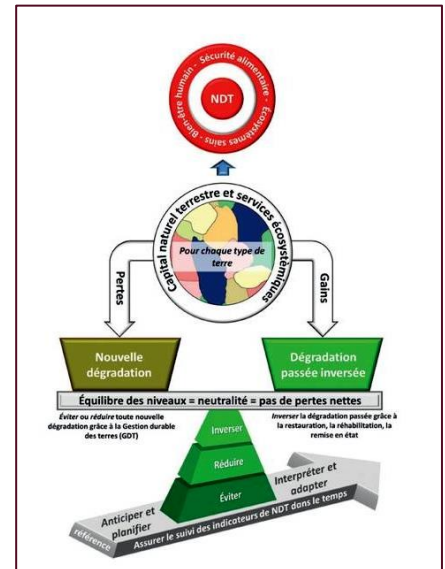
1. Introduction et contexte

Lors du Sommet Rio+20 en 2012, les pays membres de l'Organisation des Nations-Unies prennent l'engagement mondial de lutter pour un monde neutre en matière de dégradation des terres. Trois ans plus tard, cet engagement est traduit dans l'Objectif de Développement Durable 15 – cible 15.3 de l'Agenda 2030.

ODD 15 – Cible 15.3 : D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, en intégrant les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de atteindre un monde neutre en matière de dégradation des terres.

Réaliser la neutralité de dégradation des terres consiste à :

- Réduire le taux de dégradation de terres peu ou pas dégradées
- Compenser les nouvelles dégradations par la restauration des terres dégradées.



La notion de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) met en avant l'importance de la restauration des terres.

L'interface science-politique de la CNULCD (SPI) travaille pour proposer un cadrage conceptuel de la NDT, et propose trois réponses hiérarchisées pour atteindre la neutralité : éviter, réduire, restaurer.

Figure 4: La hiérarchie des réponses en matière de NDT et les mesures pour parvenir à la neutralité



Source : Orr et al., 2017



Le SPI propose de tenir compte de **3 indicateurs de caractérisation de l'état des terres** pour suivre et évaluer l'atteinte de la neutralité :

- Occupation des terres
- Productivité des terres
- Taux de carbone stocké dans les sols

La NDT se retrouve à la croisée des 3 Conventions de Rio, en ce qu'elle vise à :

- Éviter la dégradation des terres productives
- Freiner l'érosion de la biodiversité
- Lutter contre le changement climatique.

❖ **La prise en compte de la NDT au sein de la CNULCD**

La Convention des Nations-Unies sur la Lutte Contre la Désertification s'empare de ce concept de neutralité et appuie les pays à formuler des cibles volontaires nationales et définir des plans d'actions pour atteindre la NDT en accord avec leurs spécificités nationales.

127 pays ont élaboré leur plans d'actions pour l'atteinte de la NDT, intégrant des cibles volontaires nationales. Ces cibles volontaires nationales se traduisent par des engagements cumulés à restaurer **450 millions d'hectares** de terres dégradées.

Après avoir défini leurs cibles volontaires de NDT, les pays doivent identifier et élaborer des projets et programmes transformateurs permettant de mettre en œuvre leurs engagements. La CNULCD propose aux pays un soutien aux premiers stade d'élaboration d'un projet, afin de préparer des notes conceptuelles de bonne qualité pouvant être soumises à des institutions comme le Fonds Vert Climat et le Fonds pour l'Environnement Mondial.

52 pays ont participé et présenté **55 projets nationaux** : 14 notes conceptuelles sont élaborées, 11 notes sont en cours d'élaboration, 30 notes sont en projet. **38 pays** ont proposé **6 projets régionaux** : 5 notes conceptuelles sont élaborées et 1 note est en cours d'élaboration.

Concernant la mise en œuvre de la NDT, on tire le constat qu'il est difficile de définir les zones où réduire la dégradation des terres, et dans les cibles chiffrées et les actions, la priorité est mise sur la restauration.

2. L'importance d'investir dans les axes "éviter et réduire" au même titre que dans l'axe "restaurer" pour l'atteinte de la NDT

❖ **Limite du focus « restaurer »**

De fait, se concentrer sur l'aspect « restauration » induit un risque de tomber dans un principe de compensation, avec l'idée de restaurer pour équilibrer la balance et atteindre la neutralité tout en continuant à dégrader ailleurs.

Une terre dite restaurée n'a pas la même valeur qu'une terre qui n'a pas été dégradée, du fait de pertes irréversibles de capital naturel.



De plus, le coût de la restauration des terres s'avère particulièrement élevé, nécessite un temps long avant d'avoir des résultats tangibles, et de telles opérations ne fonctionnent pas parfaitement nécessairement constamment.

Enfin, quid des bénéficiaires de la restauration ? Les investissements à large échelle bénéficiant souvent très peu aux populations locales ...

❖ **Intérêt du focus « éviter et réduire »**

A l'inverse, mettre l'accent sur le focus « éviter et réduire » permet de :

- Agir directement pour résoudre les problématiques des agriculteurs plutôt que de regarder et ailleurs : ils en sont les bénéficiaires directs
- Pérenniser et renforcer les systèmes agricoles déjà en place en limitant les effets collatéraux (diminution des risques de désorganisation, de privatisation, etc)
- Préserver un capital naturel non remplaçable
- Réaliser des investissements de moindre coût sur des temps moins longs si pris à temps. Pour les paysans en particulier, éviter la dégradation est beaucoup moins coûteux que de restaurer les terres déjà dégradées.

Ces actions sont à mettre en place sur des terres privées ou des espaces collectifs, en s'appuyant sur le statut foncier existant (nécessité de promouvoir les approches de gestion des territoires).

Dans tous les cas, il est essentiel de bien définir le niveau de dégradation des terres avant de choisir la méthode à utiliser (restaurer VS éviter et réduire), et ce via l'usage d'une cartographie des zones.

3. Travaux du groupe : La pertinence de l'agroécologie pour « éviter et réduire »

❖ **Pratiques agroécologiques et lutte contre les facteurs de dégradation des terres**

Les expériences de terrain montrent que les pratiques agroécologiques permettent de lutter contre les facteurs de dégradation des terres en :

- Améliorant la fertilité du sol : enrichissement en matière organique (fumier, compost, BRF, engrais vert, alluvions etc...)
- Augmentant la biodiversité des sols et la résilience des écosystèmes présents
- Evitant le changement d'occupation des sols (d'où l'intérêt de fixer des lois pour permettre une meilleure articulation entre agriculture et pastoralisme)
- Préservant la ressource en eau : maintenir de l'humidité et un microclimat (structure du sol, cultures en étages, techniques de LCD...), éviter la pollution de la nappe phréatique (réduction des engrais...)
- Protégeant de l'érosion et des vents violents : haies vives (séquestration du carbone), embocagement, couverture du sol
- Protégeant de l'échaudage et de la sécheresse : cultures en étages, couverture du sol.

L'agroécologie permet également le développement de services annexes (bois de chauffe, plantes aromatiques et médicinales, cadre de vie).



❖ **Intensification agroécologique et lutte contre les facteurs de dégradation des terres**

Les expériences de terrain montrent que l'intensification agroécologique permet de :

- Produire plus en améliorant les rendements et la qualité
- Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus économiques
- Fournir les marchés de proximité en cas de développement en zone périurbaine
- Limiter les besoins d'expansion des terres agricoles sur les espaces naturels.

❖ **Faire sauter les verrous au déploiement de l'agroécologie**

Globalement, il y a un besoin d'accompagnement technique, politique et/ou financier pour que se déploie davantage l'agroécologie :

- Gestion du risque durant la phase de transition (2-3 ans)
- Facilitation de l'accès à l'eau agricole (en périurbain par exemple) et au foncier
- Facilitation de l'accès aux espaces communs pour l'AE (en zone rurale par exemple)
- Facilitation du dialogue intersectoriel (agriculture-élevage-environnement) à l'échelle locale, nationale, régionale...)
- Favoriser une cohérence des interventions (agroécologie VS monoculture spécialisée).

Il est essentiel de rediriger les politiques nationales dans cette direction, tout d'abord en intégrant les 3 dimensions (éviter, réduire et restaurer) dans les plans d'action NDT. Cela doit également passer par l'intégration des principes agroécologiques dans les systèmes promus au sein de ces mêmes plans d'action. Enfin, cela passera par l'intégration des enjeux de neutralité ainsi que ceux de la biodiversité et du climat dans les plans d'action nationaux.

Atelier de travail sécheresse

Facilitation : Manon Albagnac (CARI) / Rapportage : Lucine Bourque (CARI)

1. Introduction et contexte

Dans l'article 1 de la CNULCD, la sécheresse est définie comme un « phénomène naturel qui se produit lorsque les précipitations ont été sensiblement inférieures aux niveaux normalement enregistrés et qui entraîne de graves déséquilibres hydrologiques préjudiciables aux systèmes de production des ressources en terres ». Cette sécheresse induit un stress hydrique, qui a de profonds impacts sur la végétation, et par conséquent sur la vie animale et humaine. Attention, il ne faut pas confondre sécheresse et aridité : l'aridité est une caractéristique climatique impliquant une pluviométrie faible.

Les zones arides et sèches sont particulièrement vulnérables à la sécheresse et à ses conséquences. Dans ces zones, l'agriculture pluviale est une source de subsistance importante, et les épisodes répétés de sécheresse impactent les ressources en eau de surface. À titre d'exemple, les débits de cours d'eau du Nord-Ouest de l'Algérie sont affectés par une réduction de l'ordre de 40% des précipitations annuelles depuis les années 1970. De plus, les sécheresses chroniques accentuent l'évaporation des sols et conduisent à leur salinisation, ce qui a un impact à plus long terme sur les capacités productives de ces terres.



La sécheresse est l'une des catastrophes naturelles les plus graves. Plus de deux milliards de personnes vivent aujourd'hui dans des pays qui connaissent un stress hydrique élevé, et plus de la moitié de la population de la planète est déjà confrontée à un stress hydrique sévère pendant au moins un mois de l'année. En 2017, la sécheresse a entraîné une crise humanitaire telle que 20 millions de personnes à travers l'Afrique et le Moyen-Orient étaient au bord de la famine. 700 millions de personnes risquent de fait d'être déplacées en raison de la sécheresse d'ici 2030.

❖ ***La prise en compte de la sécheresse au sein de la CNULCD***

Dès son adoption en 1994, la Convention reconnaît que la sécheresse constitue un problème de dimension mondiale. Pour la CNULCD, il est essentiel de mieux gérer les terres, d'éviter leur dégradation et d'intensifier leur remise en état pour renforcer la résistance à la sécheresse. La CNULCD encourage et appuie les pays à anticiper les sécheresses en prenant des mesures pour réduire la vulnérabilité et le risque de sécheresse, notamment via l'élaboration de plans d'action et de projets nationaux ou régionaux.

Lors de la COP15 seront poursuivies les mesures de prévention et d'atténuation, à travers :

- L'appui aux pays pour élaborer des plans d'actions et projets relatifs à la sécheresse
- La mise en œuvre d'un accélérateur de résilience face à la sécheresse pour renforcer la surveillance et améliorer les systèmes d'alerte précoce
- La collaboration entre la CNULCD et le FIDA dans le cadre du programme ASAP+, visant à intégrer les petits paysans dans les circuits du financement environnemental et climatique
- Le plan de travail du SPI (2022-23) : fournir des données scientifiques sur les systèmes propices à l'utilisation durable des terres et leur contribution pour faire face à la sécheresse.

2. Travaux du groupe : Les arguments en faveur de l'agroécologie pour faire face aux sécheresses

❖ ***L'agroécologie promeut l'utilisation de variétés animales et végétales adaptées aux contextes de production et la mobilisation des savoirs locaux***

L'agroécologie promeut l'utilisation de semences paysannes résistantes aux stress hydriques et s'adaptant à la variabilité saisonnière. A l'inverse, au Maroc, on assiste à une disparition de certaines variétés de blé au profit de variétés plus productives mais plus consommatrices en eau. Grande est donc l'importance de créer/renforcer les banques des semences végétales locales adaptées.

Les pratiques locales de gestion du calendrier de culture, de la fertilité ou des ravageurs permettent de limiter le recours aux intrants (eau, engrais, traitements, etc.).

❖ ***L'agroécologie promeut la diversification des productions***

Cette diversification des productions permet de diminuer l'impact d'une mauvaise récolte. En réduisant la dépendance externe, l'agroécologie offre une meilleure résilience de la communauté locale en cas d'événement inattendu (sécheresse, problèmes de marché, etc.).



La diversification, telle que l'intégration de systèmes agroforestiers dans les champs, permet également un plus grand stockage du carbone dans les sols (forte contribution à l'atténuation climatique), ainsi qu'une diversification des revenus des agriculteurs. Pour cela, il est nécessaire que les pouvoirs publics soutiennent la structuration des chaînes de valeur autour des PFLN (karité, moringa).

Les associations de culture et la complémentarité entre agriculture et élevage permettent de moins dépendre des intrants agricoles (eau, engrais, traitements, etc.).

❖ ***L'agroécologie promeut de multiples techniques pour entretenir les sols et favoriser leurs capacités de rétention en eau***

Le maintien d'une couverture des sols (paillage, strates de culture) limite l'évaporation et maintient une humidité des sols. Les amendements organiques (fumier, compost), eux, favorisent la vie du sol. Enfin, grande est la pertinence de la combinaison des pratiques, telle que l'usage du zaï mécanisé couplé à l'emploi de compost enrichi.

Les aménagements de lutte contre l'érosion (diguettes, courbes de niveau...) améliorent la capacité de rétention de l'eau dans les sols et augmentent leur fertilité. La technique des champs cultivés, la technique CES, ou encore le développement des petites retenues d'eau, sont d'autres moyens de lutter contre le ruissellement.

Enfin, l'intégration des arbres dans les champs permet de lutter contre l'érosion éolienne et lutter contre le ruissellement des éléments nutritifs du sol.

❖ ***L'agroécologie promeut une gestion responsable et adaptée des ressources en eau (cultures irriguées)***

Des techniques de stockage de l'eau de pluie, de micro-irrigation permettent un impact moindre sur l'écosystème (prélèvements).

D'énormes progrès restent toujours à faire sur les pratiques d'arrosage, d'importantes économies d'eau pouvant être réalisées. Cela peut passer par la favorisation de cultures peu consommatrices d'eau, mais aussi par le réemploi de pratiques ancestrales de collecte des eaux de pluies.

Le développement de mares pastorales au Sahel est un exemple d'aménagement pertinent pour assurer une rétention de l'eau plus longue après la saison des pluies.

❖ ***Le déploiement de l'agroécologie intègre la prise en compte des enjeux économiques***

- L'agroécologie participe à l'autonomisation financière des femmes. L'accès à la terre permet d'augmenter leur autonomie, et l'amélioration de leur condition financière permet d'améliorer la sécurité alimentaire, notamment infantile.
- L'agroécologie permet de diminuer des coûts de la production et d'augmenter les revenus des exploitations

❖ ***Les conditions de déploiement de l'agroécologie***

Les participants ont souligné le rôle nécessaire des gouvernements nationaux pour favoriser le déploiement de l'agroécologie à travers :



